

Prix Pierre Grimard

10^e édition - 2026

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE



Une fois le formulaire de mise en candidature dûment rempli, vous pouvez le poster
ou le déposer au bureau de l'hôtel de ville situé au :
150, rue Water Danville, J0A 1A0
ou le faire parvenir par courriel au loisirs@danville.ca
ou par télécopieur au 819-839-2918

Le document complet doit être soumis au plus tard le **30 octobre 2026**

Pour plus d'informations, contactez Marie-Soleil Maurice au 819-839-2771 #29



Les termes génériques masculins ont été utilisés dans ce formulaire pour alléger le texte et ce, sans discrimination.

APPEL DE CANDIDATURES

Le conseil municipal de la Ville de Danville, soucieux de reconnaître l'accomplissement des citoyennes et citoyens qui composent sa population, leur dévouement, leur engagement personnel et leur participation citoyenne, a instauré le Prix Pierre Grimard.

Ce prix vise à reconnaître l'implication des citoyens qui contribuent à l'enrichissement de la vie sociale et communautaire de la Ville de Danville.

Qu'est-ce que le prix Pierre Grimard ?

Homme de cœur et grand philanthrope, monsieur Pierre Grimard, était un homme qui avait un réel pouvoir de rassembleur.

C'est en hommage à ce grand bâtisseur, volontaire et homme d'action que la ville de Danville a créé le prix Pierre Grimard.

Ce prix souligne la reconnaissance des gens de cœur et est décerné annuellement à une personne reconnue pour son engagement communautaire et social au sein de la Ville de Danville.

Un jury, formé de personnalités de différents secteurs d'activités, a la responsabilité d'analyser toutes les candidatures soumises, d'effectuer la sélection finale selon les critères de sélection établis à l'aide de la grille d'évaluation et de pointage.

La soirée de reconnaissance et de dévoilement du gagnant aura lieu **le jeudi 26 novembre à compter de 17 h 30** à la salle Mgr Thibault.

Comment déposer la candidature

- Date limite : 30 octobre 2026 (*par la poste, le tampon encreur fait foi de la date d'envoi*).
- Par la poste ou en personne : 150, rue Water, Danville (Québec) J0A 1A0
- Par courriel : loisirs@danville.ca
- Par télécopieur : 819-839-2918
- Questions : Marie-Soleil Maurice, 819-839-2771, poste 29

Comment la candidature sera évaluée

Chaque section du formulaire alimente un critère précis de la grille du jury (100 points au total). Répondez par des faits, des exemples et des chiffres : c'est ce qui permet au jury de comparer les candidatures équitablement.

Critère	Ce qui est évalué	Points
1. Portée de l'implication	L'étendue géographique de l'engagement du candidat : locale (Danville), régionale (MRC des Sources ou au-delà), ou les deux à la fois.	15
2. Rôle et poste occupé	La responsabilité, l'influence et l'importance du poste occupé, du rôle mineur ou ponctuel jusqu'au rôle de direction stratégique (président, fondateur, membre du conseil d'administration).	10
3. Actions réalisées et contribution	La qualité, la quantité et la pertinence des réalisations concrètes du candidat, des actions limitées jusqu'aux contributions exceptionnelles et bien documentées.	15
4. Impact des actions	L'ampleur des retombées : rayonnement, nombre de personnes touchées, acquisitions ou financement, relève assurée, création de programmes — du simple impact ponctuel jusqu'à un impact majeur, durable et large.	20
5. Moyens et démarche	Les efforts déployés, la créativité, l'originalité et la débrouillardise démontrées dans la façon d'atteindre les résultats.	15
6. Temps et durée de l'implication	Le nombre d'années d'engagement, le nombre d'heures par mois et la fréquence de l'engagement.	15

Critère	Ce qui est évalué	Points
7. Longévité et pérennité	La constance de l'implication et sa contribution à assurer la pérennité de projets ou d'une organisation.	5
8. Autres qualités et initiatives	Les qualités personnelles additionnelles démontrées : leadership, mentorat, collaboration, mobilisation.	5

TOTAL

100 points

Ce qui compte, c'est la qualité des faits rapportés, pas la qualité de la rédaction ni le nombre de pièces jointes. Une candidature sans pièce jointe n'est pas pénalisée.

Section 1 — Admissibilité

Avant de poursuivre, vérifiez que la candidature respecte les conditions suivantes :

- La candidature vise une personne (*et non un organisme ou un groupe*) reconnue pour son engagement communautaire et social au sein de la Ville de Danville.
- L'engagement souligné est de nature bénévole.
- La personne doit habiter à Danville
- Vous ne pouvez déposer votre propre candidature
- Une personne ne peut recevoir le prix qu'une seule fois. Un élu municipal ou employé ne peut être admissible alors qu'il est en fonction.
- Un organisme ou une personne peut déposer plus d'une candidature pour le prix.

Les critères en jaune n'étaient pas énoncés dans les documents de l'édition 2025 : à confirmer par la Ville et à retirer de ce formulaire avant sa diffusion.

Section 2 — Identification

La personne proposée

Prénom et nom	
Adresse de résidence	
Téléphone	
Courriel	

La personne qui présente la candidature

Prénom et nom	
Lien avec la personne proposée	
Téléphone	
Courriel	

Un seul moyen de contact suffit pour chaque personne.

Section 3 — Portée et rattachement

Cochez le niveau de l'implication de la personne proposée :

- ☐ Locale (Danville)
- ☐ Régionale (MRC des Sources ou au-delà)
- ☐ Locale ET régionale

Nom du ou des organismes, comités ou initiatives au sein desquels la personne s'implique :

--

Section 4 — Rôle

Aucun titre officiel n'est nécessaire : un engagement discret mais constant est reconnu au même titre qu'un poste formel.

Type de rôle (cochez tout ce qui s'applique) :

- ☐ Bénévole ou membre actif
- ☐ Responsable ou coordonnateur d'un comité, d'un projet ou d'une activité
- ☐ Membre d'un conseil d'administration
- ☐ Direction (présidence, fondation d'un organisme ou d'un projet)
- ☐ Autre : _____

Décrivez le ou les rôles occupés (ex. : présidente, entraîneur, organisateur d'événements) :

Portée du rôle, s'il y a lieu : décisions prises, nombre de personnes coordonnées, budget géré.

Section 5 — Réalisations et démarche

A. Ce qui a été accompli

Concentrez-vous sur les résultats : quoi, quand, avec quel résultat. Longueur suggérée : 150 à 250 mots. Évitez de détailler ici la façon d'y arriver (voir B).

Décrivez les actions et réalisations concrètes de la personne proposée. Quelle contribution remarquable a-t-elle apportée à la vie de sa communauté?

B. Moyens et démarche

Concentrez-vous sur la façon de faire. Longueur suggérée : 100 à 200 mots.

Décrivez les moyens utilisés pour obtenir ces résultats : efforts déployés, créativité, originalité, débrouillardise, obstacles surmontés.

Section 6 — Impact

Quel a été l'impact concret de son implication? Cochez toutes les réponses pertinentes :

- ☐ Rayonnement de la communauté
- ☐ Acquisition d'équipement, financement accru ou développement d'un loisir ou d'un sport
- ☐ Relève d'un conseil d'administration, d'un organisme ou d'un événement
- ☐ Création de nouveaux programmes, amélioration de services, etc.
- ☐ Autres impacts : _____

Nombre approximatif de personnes rejointes ou ayant bénéficié de son implication

Nombre : _____

☐ Chiffre exact ☐ Estimation

Pour chaque case cochée, donnez des détails et des exemples concrets (chiffres, dates, montants) :

Section 7 — Temps, durée et pérennité

Durée totale de l'engagement

Année de début de l'implication	
Nombre total d'années d'implication	

Intensité au cours des 24 derniers mois

Nombre d'heures approximatif par mois (moyenne)	
Fréquence de l'engagement	☐ Hebdomadaire ☐ Mensuelle ☐ Saisonnière ☐ Autre : _____
Période durant laquelle la personne s'est particulièrement démarquée	

Pérennité de l'implication

L'implication est-elle ponctuelle ou continue? La personne a-t-elle contribué à assurer la pérennité de projets ou de l'organisme (relève, structure, financement)? Donnez des exemples.

Section 8 — Autres qualités et initiatives (facultatif)

Ne répétez pas ce qui figure déjà aux sections précédentes. Longueur suggérée : 50 à 100 mots.

Qualités personnelles ou faits marquants non mentionnés ailleurs (leadership, mentorat, collaboration, mobilisation, etc.) :

Section 9 — Pièces justificatives (facultatif)

Ces pièces appuient le dossier; elles ne sont ni exigées ni notées séparément. Quelques pièces bien choisies suffisent : le nombre de lettres n'est pas un critère.

- ☐ Lettre(s) d'appui — nombre : _____
- ☐ Article(s) de presse
- ☐ Photo(s)
- ☐ Autre : _____

Section 10 — Déclaration

- ☐ Je déclare que les renseignements fournis sont véridiques et que la personne proposée répond aux critères d'admissibilité énoncés à la section 1.
- ☐ La personne proposée est informée de cette mise en candidature : ☐ Oui ☐ Non

Signature de la personne qui présente la candidature	
Date	